

FIGHT CLUB MARINA
www.fightclubmarina.com
0690 343 342

Modalités d'inscription :

- Rentrée et inscription à partir de mi-septembre, puis tout au long de l'année aux jours et heures des cours.
- **2 Cours d'essais gratuits** (présentez vous 15mn avant le cours au professeur, en Short et T-shirt). Si l'essai est concluant, imprimer « **la fiche d'inscription** » remplissez la et rapportez la, dès le cours suivant, afin de pouvoir saisir la licence assurance.

Pièce obligatoire à fournir :

- **Fiche d'inscription** avec **1 photo** d'identité.
- **Passeport sportif** valable 8 ans **15€ obligatoire pour les compétiteurs**.
- **1 Certificat médical** (case prévue à cet effet dans le passeport sportif) avec la mention :
« Atteste de l'absence de contre-indication apparente à la pratique du Judo jujitsu ou boxe thaïe et pancrace en compétition. »
- **1 chèque à l'ordre du « FIGHT CLUB MARINA »** pour la licence assurance.
Licence + frais administratif FFJDA 30€ / FFSCDA 40€ / 30€ CFBJJ.
- **3 chèques à l'ordre d' « ESCAPADE TROPICALE »** pour **la cotisation annuelle** doivent être remis à l'inscription même s'ils ne sont mis en banque que trimestriellement par notre secrétariat.

Tarifs et règlements :

- **Cotisation annuelle 315€ TTC. ----- (3 x 105€) ----- JUDO** enfants 4/10 ans.
- **Cotisation annuelle 360€ TTC. ----- (3 x 120€) ----- M.M.A.** ados 10/16 ans.
- **Cotisation annuelle 450€* TTC. ----- (3 x 150€) ----- M.M.A.** adultes +16 ans.
- **Cotisation annuelle 450€* TTC. ----- (3 x 150€) ----- FULLACTION** adultes +16 ans.

*Pour les adultes inscriptions à l'année de date à date.

***10%** de remise pour les adultes anciens adhérents au Fight Club Marina.

25% de remise pour les étudiants et les chômeurs (soit 315€/an).

Pour toute inscription en cours d'année le mois est à 60€/adultes 50€/ados 40€/enfants.

Le montant de la cotisation annuelle est forfaitaire.

La cotisation étant annuelle **aucun remboursement ne sera effectué.**

Facilités de paiements **3 chèques** (sur demande toute facilitée de paiement accordées voir le professeur).

Le paiement par 3 chèques n'est qu'une facilité accordé par le club. Tous les membres du club sont soumis à cette réglementation ; l'inscription équivaut à leurs acceptations.